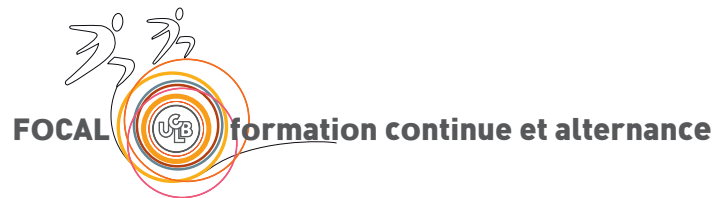


Formation courte

DPC

FORMATION CONTINUE MALADIE DE PARKINSON 2017 POUR LES PARAMEDICAUX

L'objectif de cette formation courte, éligible au DPC, est de connaître les signes de la maladie de Parkinson, à travers le traitement de la maladie, les troubles psychiques, la prise en charge des troubles de la phonation, de déglutition ainsi que des troubles moteurs.



Equipe pédagogique

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Professeur Stéphane THOBOIS,
PU-PH Discipline Neurologie
stephane.thobois@chu-lyon.fr

FORMATEUR

Professeur S. THOBOIS (Neurologue, Responsable
du centre expert Parkinson)
Docteur MH COSTE (Gériatre)
Docteur J. XIE (Neurologue)
Mme H. KLINGER (Neuropsychologue)
Mme GENTIL (Orthophoniste)
Mme P. GRAGEZ (Ergothérapeute)
Mme F. SAUBIER (Kinésithérapeute)

Inscriptions : Formation Continue

Emilie AUBERTIN

emilie.aubertin@univ-lyon1.fr
Tél. 04 78 77 70 97
Fax 04 78 77 28 10

Université Claude Bernard Lyon 1
Service FOCAL - Antenne Santé
8 avenue Rockefeller
69373 LYON cedex 08

<http://focal.univ-lyon1.fr>

LA FORMATION

OBJECTIFS

Connaître les signes de la maladie de Parkinson

- Connaître les principes du traitement de la maladie de Parkinson
- Connaître les principaux troubles psychiques de la maladie de Parkinson
- Connaître les bases de la prise en charge des troubles de la phonation et déglutition
- Connaître les principes de la prise en charge kinésithérapique et ergothérapique

PUBLICS

Infirmier, Aide-soignant, Ergothérapeute, Masseur-kinésithérapeute, Orthophoniste, Psychomotricien

PROGRAMME

Au cours de cette journée de présentations les principaux troubles psychiques seront exposés par une neuropsychologue. La prise en charge des troubles phonatoire, de déglutition, et des troubles moteurs sera présentée par une orthophoniste, une kinésithérapeute et une ergothérapeute. Enfin une gériatre parlera des aspects spécifiques du parkinsonien âgé et de la fin de vie.

DÉMARCHE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Chaque intervenant utilise un diaporama réalisé par ses soins avec illustrations vidéo.

Avant la formation chaque participants reçoit un questionnaire décrivant son expérience et ses difficultés dans la gestion des patients parkinsoniens.

En début de réunion un pré-test est établi sous forme de QCM, et un post-test est fait en fin de journée pour apprécier les acquis.

Enfin, un questionnaire sera envoyé, 3 mois après la formation afin de comprendre comment les participants ont modifié leurs pratiques et amélioré leur prise en charge des patients parkinsoniens.

VALIDATION DE LA FORMATION **DPC**

Dans le cadre d'un programme de DPC, il est impératif de répondre à toutes les étapes du programme (présentielles et à distance).

L'action de formation sera validée par une attestation de présence ainsi qu'une attestation de suivi d'un programme de DPC.

MODALITES PRATIQUES

Horaires : 8h30-16h30

Durée : 1 journée

Effectifs : 15 à 40 participants

Tarif : 200 €

Dates :

Session 1 : 15/03/2017

Session 2 : 14/06/2017

Session 3 : 15/11/2017



BULLETIN D'INSCRIPTION :

Formation à la maladie de Parkinson pour les paramédicaux

STAGIAIRE : Toutes les mentions sont obligatoires, sous peine de non validation de la prise en

charge par l'ANDPC

Mme M. NOM : Nom de naissance :

Prénom : Date de naissance :

N° de sécurité sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Adresse obligatoire :

Code postal : Ville :

Tél. portable : Tél. professionnel :

Email obligatoire (pour envoi convocation) :

Profession :

Mode d'exercice dominant (>50%) : Salarié Libéral Hospitalier Mixte

N° RPPS ou ADELI :

Par quel moyen avez-vous eu connaissance de cette formation :

Dates	Tarifs	Cocher
Session 1 : 15 mars 2017	200€	<input type="checkbox"/>
Session 2 : 14 juin 2017	200€	<input type="checkbox"/>
Session 3 : 15 novembre 2017	200 €	<input type="checkbox"/>

REGLEMENT

- Inscription à titre individuel, **joindre votre règlement** (chèque à l'ordre de l'Agent comptable UCBL)
- Inscription en parallèle sur le site de l'ANDPC, cette formation sera prise en charge par l'ANDPC dans la limite de mon forfait DPC disponible, ne pas joindre de règlement sauf si le forfait est insuffisant et/ou en cas de non règlement de l'ANDPC
- Inscription par l'employeur, **renseigner la partie employeur ci-dessous**

EMPLOYEUR : ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Je soussigné(e) agissant en qualité de :

Pour le compte de :

S'engage à régler à l'université Claude Bernard Lyon 1 l'inscription mentionnée ci-dessus :

Pour un montant de :

Numéro de SIRET: | | | | | | | | | | | | | | | | | | privé public

Adresse de convention :

Adresse de facturation **Si facturation à un tiers (OPCALIA, AGEFOS, ...) joindre un justificatif**

Nom du correspondant :

Tél :

Mail :

Tél :

Mail :

Date Signature du stagiaire Nom, signature et cachet de l'employeur

Chaque formation sera assurée sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.
 L'inscription sera validée au retour de la convention signée par l'employeur ou le stagiaire.
 Université Claude Bernard Lyon 1 - FOCAL - Antenne Santé - 8, av Rockefeller - 69373 LYON Cx 08
 Tél. : 04.78.77.70.97 emilie.aubertin@univ-lyon1.fr <http://focal.univ-lyon1.fr> N° déclaration 8269P000169